

GUIDE DE BONNES PRATIQUES

*Conseils pour prélever, conditionner et acheminer les prélèvements
en vue d'un diagnostic*

DU BLOC OPÉRATOIRE AU LABORATOIRE D'ANATOMOCYTOPATHOLOGIE



Sommaire

I. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	3
II. RESPONSABILITÉS	3
III. DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ	3
1. HISTOLOGIE	3
ETAPE 1 : PRELEVER	3
ETAPE 2 : CONDITIONNER ET TRANSMETTRE	4
→ Hygiène et sécurité	4
→ Conditionnement des échantillons	4
→ Mode opératoire	5
ETAPE 3 : ACHEMINER, CONSERVER ET ELIMINER	7
2. IMMUNOFLUORESCENCE » (IF) – Cas particulier	7
1. Définition	7
2. Mode opératoire	7
ETAPE 1 : PRELEVER et CONDITIONNER	7
ETAPE 2 : ACHEMINER	7
3. CYTOLOGIE	8
ETAPE 1 : PRELEVER, CONDITIONNER, ACHEMINER et CONSERVER	8
ETAPE 2 : CONDITIONNER ET ACHEMINER (Informations complémentaires)	10
ETAPE 3 : ACHEMINER, CONSERVER et ELIMINER	10
4. MODALITES DE RENDU DE RESULTATS	11
1. Délais	11
2. Modalités de rendu résultats	11
3. Contacts et renseignements	11
4. Réclamations	11

I. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

Cette procédure informe des bonnes pratiques en matière de prélèvement et de conditionnement des échantillons en vue d'un diagnostic histologique. Elle définit également les renseignements nécessaires au dossier patient, les délais et les moyens de réponse.

II. RESPONSABILITÉS

Ces différentes étapes sont sous la responsabilité des prescripteurs, des préleveurs et du personnel des cabinets médicaux ou des établissements de santé.

III. DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. HISTOLOGIE



ETAPE 1 : PRELEVER

En matière de recommandations de prélèvements, se référer à celles préconisées par les sociétés savantes.

QUELQUES EXEMPLES :

- ☞ Biopsies gastriques (quelle que soit l'indication : Tumeur, Recherche HP, ...)
Cf. Recommandations : conseils pratiques SNFGE (Société Nationale Française de Gastro Entérologie)
 - 1 biopsie angle petite courbure
 - 2 biopsies corps gastrique (petite et grande courbure)
 - 2 biopsies antré (petite et grande courbure)
- ☞ Biopsies duodénales *Cf. Recommandations : USCAP San Diego 2014*
Faire des biopsies multiples (compte tenu du caractère focal de la maladie cœliaque) au niveau de D2 ou D3 (pour éviter les distorsions dues aux glandes de Brunner et à une duodénite peptique).
- ☞ Biopsies pulmonaires *Cf. Recommandations professionnelles : Cancer du Poumon - INC*
Tumeur visible à la bronchoscopie : 3 à 5 biopsies, de taille suffisante pour permettre des analyses en biologie moléculaire ultérieures (EGFR...) accompagnées d'un brossage, d'un lavage et d'une aspiration...
- ☞ Biopsie(s) prostatique(s)
Les biopsies doivent être auparavant placées entre 2 mousses puis dans des cassettes différenciées selon leur localisation ou mises directement dans un flacon formolé* correspondant à leur localisation (**Cas pour Castres*).
- ☞ Biopsie(s) mammaire(s)
En cas de biopsies mammaires multiples identifier impérativement les flacons en fonction de la localisation du prélèvement.
Cas particulier des mammotomes : les flacons doivent être différenciés selon la présence ou non de calcifications.



ETAPE 2 : CONDITIONNER ET TRANSMETTRE

→ Hygiène et sécurité

Précaution de manipulation du formol :



Ne jamais mélanger de produits chlorés avec du Formol.

Méthodes de ramassage / Nettoyage en cas de déversement accidentel

↳ De grandes quantités

- Porter des gants / Ventiler la pièce +++
- Ramasser avec des matériaux spécifiques ou à défaut, avec de la terre ou du sable secs et déposer dans des conteneurs pour résidus pour leur élimination postérieure, conformément à la législation en vigueur
- Nettoyer les restes à grande eau

↳ De petites quantités

- Port de gants
- Eponger avec un papier absorbant à déposer dans un conteneur pour résidus pour son élimination postérieure
- Rincer abondamment à l'eau la surface contaminée

Elimination

- Ne pas jeter à l'évier.
Tous les flacons périmés doivent être détruits selon la directive 94/62/CE du Parlement Européen et du conseil du 20 décembre 1994, relative aux emballages et aux déchets d'emballage.

→ Conditionnement des échantillons



Rappels de bonnes pratiques

- ↳ Le **temps d'ischémie froide**, délai entre le prélèvement et la mise dans le formol, doit être le plus court possible et ne pas excéder 1 heure afin de préserver dans des conditions optimales les protéines, lipides, glucides et sites antigéniques nécessaires aux techniques histologiques et immunohistochimiques.
- ↳ Le **temps minimum de fixation**, délai entre la mise dans le formol et la prise en charge technique, est de :
 - 6 heures pour les biopsies
 - 24 heures pour les exérèses de petite taille
 - 48 heures et plus selon la taille de la pièce pour les organes complexes
- ↳ **En cas de flacons multiples**, il est impératif de les différencier sur le flacon lui-même ainsi que sur les demandes d'examen et d'indiquer le siège du prélèvement.
- ↳ **Orientation des pièces opératoires** : certaines pièces opératoires nécessitent une orientation en bloc opératoire avant fixation au moyen de fils ou autres moyens pérennes afin de garantir une analyse macroscopique dans les conditions optimales (*Par exemple : prostate, sein, ...*).

→ Mode opératoire

↳ Les prélèvements sont conditionnés dans du Formol à 4% - Cf. Figure 1

① Choisir un contenant adapté à la taille du prélèvement



Figure 1 - Les différents flacons et seaux de formol à 4%

F12/F25 - Flacon de 60 mL - Conditionnement des biopsies et des excrèses de petite taille <5mm

F60 - Flacon de 150 mL à cape rouge – Conditionnement spécifique des biopsies prostatiques

↳ Réservé Béziers Narbonne

F60 - Flacon de 150 mL à cape rouge – Conditionnement spécifique des excrèses et pièces opératoires de taille moyenne

Seaux de de volumes différents – Conditionnement des pièces opératoires volumineuses

② Vérifier la date de péremption

③ Identifier par le nom et prénom chaque flacon

④ Différencier les flacons en fonction de la localisation dans le cas de prélèvements multiples



Le volume de formol du flacon doit représenter à minima 5 fois le volume de la pièce.

5 Choisir et remplir une demande d'examen en fonction de la nature du prélèvement

Renseignements et préconisations : EXAMEN HISTOLOGIQUE

PRESCRIPTEUR

PATIENT

PRÉLÈVEMENT

Date / Heure prélèvement

Informations prélèvement

Figure 2 – Demande d'examen recto : identification du patient et du prélèvement

DEPARTEMENT D'ANATOMO CYTO PATHOLOGIE

PRELEVEMENT

INFORMATIONS PRÉLÈVEMENT

Préconisations

MODALITÉS DE PRÉLÈVEMENT

LABO

Réservé laboratoire

Figure 3 – Demande d'examen verso : renseignements et préconisations de conditionnement et bon de commande

RAPPELS :

- Une attention particulière est à porter à des fins d'**identitovigilance**. Compléter impérativement les items : **Nom de naissance / Prénom / Sexe / Date de naissance / N° Sécurité sociale**.
- La date de prélèvement, l'heure de prélèvement ainsi que l'heure de mise en fixation** revêtent une importance capitale pour le suivi de la fixation des prélèvements et la réalisation de techniques complémentaires.
- Les **renseignements cliniques et les antécédents/traitements** sont nécessaires à la réalisation et à une bonne interprétation de la macroscopie et de l'histologie du prélèvement.
- Il est important d'informer le patient quant à sa volonté de **transmission de ces renseignements cliniques et/ou blocs et lames** afin de recherche clinique ou d'étude par les centres de dépistage du cancer.



Destination



① Mettre l'identification dans le poche principal. ② Mettre le document dans poche extérieure. ③ Retirer la languette pour accéder à bande adhésive. ④ Pour l'envoi, être sûr de cliquer vite.



Figure 4 - Sachet avec poche ventrale et code barre détachable pour plus de traçabilité

- 6 Joindre la demande d'examen au(x) flacon(s) et les placer dans les sachets dédiés : **1 Sachet / Examen**
- 7 Déposer les prélèvements ainsi conditionnés à l'endroit dédié à l'acheminement au laboratoire
- 8 Remplir les outils de traçabilité mis en place

ETAPE 3 : ACHEMINER, CONSERVER ET ELIMINER

- ⇒ Conservation et acheminement à **température ambiante** ;
- ⇒ Pas de délai de conservation maximal ;
- ⇒ Au laboratoire les prélèvements sont conservés pour raison diagnostique 1 mois après macroscopie puis éliminés selon les filières réglementaires.

2. IMMUNOFLUORESCENCE » (IF) – Cas particulier

1. Définition

L'immunofluorescence cutanée directe a pour objectif la détection des immunoglobulines (autoanticorps) ou du complément déposé dans la peau. Cet examen a un intérêt dans trois situations :

- Le lupus : détection d'une bande lupique (Cf. « *Lupus érythémateux disséminé* ») ;
- Les maladies bulleuses auto-immunes ;
- Les vascularites cutanées pour la détection de complexes immuns dans les parois des capillaires dermiques.

2. Mode opératoire

ETAPE 1 : PRELEVER et CONDITIONNER

↳ Prélever :

- ☞ Un prélèvement biopsique sur une bulle récente ou intacte, en périphérie du décollement, pour **examen histologique classique** → **Flacon formol 4%**
- ☞ Un prélèvement biopsique en peau saine péri bulleuse, **sans fixation pour examen en immunofluorescence directe** → **Flacon avec sérum physiologique**

↳ Conditionner :

- ☞ Remplir la demande d'examen comme pour une histologie
- ☞ Conditionner les 2 flacons dans un sachet avec la demande d'examen

ETAPE 2 : ACHEMINER

- ☞ Acheminer rapidement à température ambiante
En cas d'acheminement différé, conserver le flacon réservé à l'IF au frais.

3. CYTOLOGIE



ETAPE 1 : PRELEVER, CONDITIONNER, ACHEMINER et CONSERVER - (Tableau 1)

Type de cytologie	Comment	Préconisation / Mode de recueil	Conditions acheminement et conservation	Délai de conservation maximal
Cytologie exfoliatrice	Apposition ou empreintes de pièce(s) opératoire(s) (ex : ganglion) Aspiration ou brossage par un orifice naturel effectué au cours d'une exploration fibroscopique ou endoscopique Frottis (hors FCU) ou Grattage de revêtement d'une séreuse ou d'une muqueuse / Produit de sécrétion, écoulement mamelonnaire / Expectoration Urines	Sur lames avec ou sans fixation Mise en suspension dans flacon** avec fixateur alcoolique spécifique Etalement sur lames ou mise en suspension dans flacon** avec fixateur alcoolique spécifique Recueillir la 2ème miction. Les urines de la première miction du matin ou les urines de 24 heures ne sont pas recommandées Recueillir les urines de préférence après un effort physique modéré de 15-20 minutes (marche à pied, montée d'escalier, ...) après le petit déjeuner Flacon** avec fixateur alcoolique	Acheminement et conservation à température ambiante	15 jours après technique
	Lavage bronchiolo-alvéolaire (LBA)	Pot sec + Sachet mention Température réfrigérée	Urgence /Acheminement si possible dans l'heure à 4°C	24h à 4°C 15 jours une fois fixé

Type de cytologie	Comment	Préconisation / Mode de recueil	Conditions acheminement et conservation	Délai de conservation maximal
Cytoponctions	Lésion(s) palpable(s) ou non d'organe(s) plein(s) (<i>thyroïde, sein, ganglion</i>)	Étalement* sur lames ou mise en suspension dans flacon** avec fixateur alcoolique	Acheminement et conservation à température ambiante	15 jours après technique pour les prélèvements en flacon avec fixateur / Sans délai pour les lames
LCR	Liquide de ponction lombaire (LCR)	Pot sec + Sachet mention Température réfrigérée	Urgence / Acheminement si possible dans l'heure à 4°C	24h à 4°C 15 jours une fois fixé post analyse
Ponctions	Liquide articulaire / Contenu de kyste / Liquide épanchement / Liquide péritonéal / Liquide pleural / Péricarde etc....	Dans flacon** avec fixateur alcoolique	Acheminement et conservation à température ambiante	15 jours après technique
Frottis cervico utérins	<i>Cf. Recommandations particulières « Guide de bonnes pratiques FCU et HPV »</i>			

* Techniques d'étalement

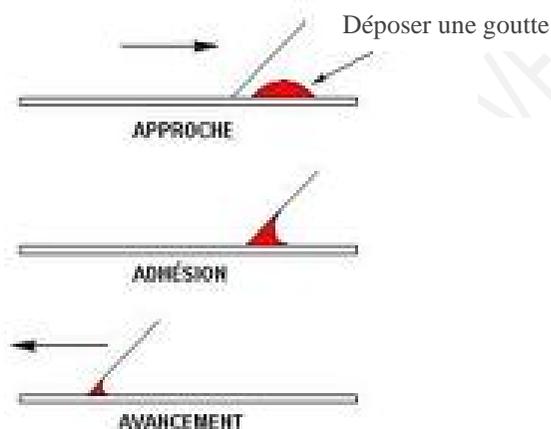


Figure 5 - Techniques d'étalement

** Les différents types de flacons avec fixateur alcoolique



Figure 6 – Types de flacons

ETAPE 2 : CONDITIONNER ET ACHEMINER (Informations complémentaires)

① Choisir et remplir la demande d'examen en fonction de la nature de la cytologie :

- ↪ EXAMEN CYTOLOGIQUE (Hors FCU et urines)
- ↪ EXAMEN DE CYTOLOGIE URINAIRE

② Remplir la demande d'examen - Exemple ci-dessous « Examen cytologie (Hors FCU et urines) »

Renseignements et préconisations : EXAMEN CYTOLOGIQUE (Hors FCU et urines)

PRESCRIPTEUR

PATIENT

IDENTITÉ PATIENT

DATE / HEURE PRÉLÈVEMENT

INFORMATIONS PRÉLÈVEMENT

Figure 7 – Demande d'examen recto : identification du patient et du prélèvement

DEPARTEMENT D'ANATOMO CYTO PATHOLOGIE

PRELEVEMENT Complément

INFORMATIONS PRÉLÈVEMENT Traitement Antécédents

DONNÉES CLINIQUES

MODALITÉS DE PRÉLÈVEMENT

PRÉCONISATIONS

LABO

Réservé laboratoire

Figure 8 – Demande d'examen verso : renseignements et préconisations de conditionnement et bon de commande

↪ Consignes pour renseigner les demandes d'examen : Cf. « RAPPELS » p6

- ② Joindre la demande d'examen au(x) flacon(s) et les placer dans les sachets dédiés : **1 Sachet / Examen**
- ③ Déposer les prélèvements ainsi conditionnés dans la zone dédiée au ramassage
- ④ Remplir les outils de traçabilité mis en place

ETAPE 3 : ACHEMINER, CONSERVER et ELIMINER

- ↪ Conservation / Acheminement / Délai de conservation : Cf. **tableau 1**.
- ↪ Au laboratoire les prélèvements après technique cytologique sont conservés 15 jours pour raison diagnostique puis éliminés selon les filières réglementaires.



Figure 9 - Sachet avec poche ventrale et code barre détachable pour plus de traçabilité

4. MODALITES DE RENDU DE RESULTATS

1. Délais

Biopsie :	3 jours	Cytologies autres :	2 à 3 jours
Exérèse :	3 à 5 jours	LCR :	1 jour
Pièces opératoires :	5 à 8 jours	Immunofluorescence :	2 à 3 jours
Cytologies urinaires :	2 à 3 jours		

Ces délais sont en jours ouvrés et sont susceptibles d'être allongés en fonction de demande de techniques complémentaires nécessaires au diagnostic.

2. Modalités de rendu résultats

↳ Au patient

Aucun résultat ne sera adressé au patient en dehors d'une :

- Demande expresse du prescripteur lors de la transmission du prélèvement : envoi postal
- Demande du patient sur présentation d'un justificatif d'identité en présentiel : remise en main propre

↳ Au prescripteur

Les résultats sont adressés par messagerie électronique sécurisée de type MS Santé ou via le serveur de résultats ou en main propre via les coursiers ou le service postal.

3. Contacts et renseignements

Nous sommes joignables sur appel téléphonique ou par mail :

INOPATH Sérignan de 08h30 à 18h00 : 04 67 62 64 81 (Numéro réservé aux professionnels)
secretariat.serignan@inopath.fr

INOPATH Castres de 08h30 à 17h30 : 05 63 51 40 80
secretariat.castres@inopath.fr

4. Réclamations

Toutes vos réclamations peuvent nous être adressées par voie téléphonique, par mail (Cf. ci-dessus) ou par courrier à :

Inopath Sérignan
Route de Valras - ZAC de Bellegarde
34 410 SERIGNAN

Inopath Castres
20 boulevard du Maréchal Foch
81 100 CASTRES

Elles seront immédiatement traitées par notre équipe, une réponse vous sera adressée dans les plus brefs délais.

Retrouvez-nous sur inopath.fr